

# HM

&

## Hommes & Métiers

LE MAGAZINE DE VOTRE CHAMBRE  
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

N°265 - JUILLET 2013 - 0,46 €

**AGIR  
POUR  
REUSSIR**  
[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

## Dossier

RECONVERSION  
PROFESSIONNELLE :  
UN PANEL DE POSSIBILITÉS

## Métier

MARÉCHAL-FERRANT :  
UN MÉTIER DE « SAVOIR FER »



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
Moselle

# SOYEZ PRO, Y COMPRIS POUR CHOISIR VOTRE ASSURANCE !

Locaux professionnels, marchandises, véhicule...  
avez-vous pensé à protéger votre outil de travail  
contre le vol, l'incendie, ou d'éventuelles dégradations  
et à assurer votre responsabilité civile professionnelle ?  
À défaut, en cas de sinistre, vous risquez de devoir  
indemniser à titre personnel des dommages survenus  
dans le cadre de votre activité professionnelle.

**DÉCOUVREZ L'ASSURANCE PRO  
BANQUE POPULAIRE : DES SOLUTIONS  
CONÇUES POUR GARANTIR LA PÉRENNITÉ  
DE VOTRE ACTIVITÉ ET ASSURER  
LA CONTINUITÉ DE VOS REVENUS.**

**0 890 90 90 90 - [www.bplc.fr](http://www.bplc.fr)**

0,12 € TTC/mn - attente gratuite depuis un poste fixe, hors surcoût selon opérateur.

**BANQUE POPULAIRE  
LORRAINE CHAMPAGNE**  
BANQUE & ASSURANCE

**LA BANQUE  
QUI DONNE ENVIE D'AGIR**



## Actualité \_

- 4 Le « Rapport d'activité 2012 » de la CMA 57 à votre disposition
- 5 Savoir s'adapter au marché
- 6 Sans maître d'apprentissage plus d'apprenti(e), sans apprenti(e) plus d'entreprise !



- 8 FIM : exposez gratuitement sur une demi-journée
- 9 Grands Prix de l'Artisanat : des artisans en haut de l'affiche

## Dossier \_



**Reconversion professionnelle : un panel de possibilités**  
Selon un sondage Ipsos-Afpa, publié il y a quelques mois, plus d'un salarié sur deux – toutes catégories confondues – a changé d'orientation au cours de sa vie professionnelle. C'est la reconversion professionnelle ! 10 à 13



## Métier \_

- 14 **Maréchal-ferrant :**  
un métier de « savoir fer »  
Le métier de maréchal-ferrant a suivi l'évolution de notre société. Autrefois tourné vers le milieu agricole et ses chevaux de trait, il a glissé ces dernières décennies vers le monde des loisirs... équestres. Le cheval lui-même n'a plus le même statut dans la société et le maréchal-ferrant doit savoir prodiguer les meilleurs soins à des animaux de compagnie...

## Repères \_

- 17 Apprentissage : primes, exonérations et crédits d'impôt
- 17 La recette du mois



- 18 La Siagi innove en proposant une pré-garantie !



L'éditorial  
de Christian NOSAL

Président de la CMA 57

## Revenir à l'essentiel...

Depuis quelques semaines, l'artisanat « fait la une » de la presse. On pourrait s'en réjouir et espérer que les informations qui lui sont réservées témoignent de son dynamisme, de son rôle majeur dans l'insertion professionnelle des jeunes, de ses capacités d'innovation et d'adaptation, des nombreux emplois qu'il crée chaque année sur tout le territoire... Malheureusement, ce n'est pas cet angle qui lui vaut d'être au cœur de l'actualité, mais sa position sur le statut de l'auto-entrepreneur. Pourquoi cette position d'opposition ? Je crois qu'il est indispensable de l'expliquer ici.

Dès l'apparition de ce statut, les représentants des artisans ont dit qu'il allait créer une situation de concurrence déloyale et que cela générerait des tensions. Celles-ci sont très vite apparues et elles se sont même intensifiées en raison d'une dégradation continue de la situation économique.

Quoi de plus normal que d'exiger pour tous des conditions d'exploitation et des contraintes identiques ? Dans une économie de marché, il convient que chacun puisse faire valoir ses atouts, mais en donnant également à chacun les mêmes chances.

Cette égalité de traitement n'est pas la règle lorsque l'on observe le statut de l'auto-entrepreneur et c'est pour cela qu'il cristallise toutes les tensions depuis sa création.

Même si certains peuvent dire qu'il s'agit d'un mauvais combat, il revenait aux organisations professionnelles et aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat de poursuivre leur démarche pour défendre les entreprises qu'elles représentent.

Loin de nous l'idée de combattre des gens qui souhaitent travailler, ils méritent d'être au contraire encouragés car eux n'attendent pas que les aides sociales les fassent vivre. Ils ont du courage et de la volonté. Mais il faut qu'ils comprennent que si l'on exige des artisans la qualification, les assurances, les taxes, les charges... ils doivent eux également être soumis à ces règles pour que la concurrence reste saine et les consommateurs protégés.

C'est la position que nous avons défendue, elle est basée sur un principe de justice et d'équité.

L'autre solution serait de permettre à tous les artisans de bénéficier des mêmes conditions que les auto-entrepreneurs...

L'égalité serait ainsi respectée, mais cela se ferait au détriment des consommateurs et de leur sécurité.

Dans un contexte aussi difficile pour un grand nombre d'artisans, j'espère que nous pourrions rapidement revenir à l'essentiel, c'est-à-dire à tout mettre en œuvre pour offrir un environnement stable et favorable au développement de toutes les entreprises.

C'est un souhait que nous pouvons tous collectivement défendre car il est universel.

Christian Nosal  
Président de la Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat de la Moselle



## LE « RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012 » DE LA CMA 57 À VOTRE DISPOSITION



Promouvoir, former et accompagner sont les maîtres mots de l'action menée au quotidien par les élus et les collaborateurs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle. Plus qu'un document statistique, ce rapport d'activité permet de cerner avec le plus de précision possible les actions entreprises

par votre compagnie consulaire au cours des douze derniers mois. Dans le cadre d'une démarche qui se veut totalement transparente, il vous est désormais possible de consulter ce rapport d'activité sur le site internet de la CMA 57 ([www.cma-moselle.fr](http://www.cma-moselle.fr)), rubrique « Nos actualités ».

## LA CMA 57 INAUGURE LA TOURNÉE NATIONALE « PASSIONNÉMENT ARTISANS »

C'est à Metz que l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA) a entamé son tour de France de la manifestation « Passionnément artisans ». Ce rendez-vous itinérant, qui partira à

la rencontre des artisans de France dans une dizaine de régions d'ici à la fin de l'année 2014, a été lancé le 27 juin dernier au Pôle des Métiers de Metz. Durant plus d'une heure, artisans et experts ont pu dialoguer sur la question du développement durable et celle du réseau Internet comme levier de développement pour les entreprises. Des interventions qu'il vous sera possible de consulter prochainement sur le Web. Nous en reparlerons...



© CMA57

## Agenda du Président

### CMA de la Moselle, de Lorraine, de France et de la Grande Région

- 03.06.2013 - Metz - Bureau de la CRMA de Lorraine
- 04.06.2013 - Paris - Assemblée Générale de l'APCMA (représenté par Régis Friang, Vice-Président)
- 11.06.2013 - Paris - Conseil d'Administration de la Fédération nationale Socama
- 12.06.2013 - Metz - Commission de la Chancellerie et Comité Directeur de la CMA 57
- 17.06.2013 - Metz - Assemblée Générale de l'APAL
- 17.06.2013 - Metz - Assemblée Générale de la CRMA de Lorraine
- 24.06.2013 - Metz - Conseil d'Administration et Assemblée Générale du Centre de Ressources Régional
- 25.06.2013 - Metz - Assemblée Plénière de la CMA 57

- 25.06.2013 - Metz - Commission d'Appel d'Offres de la CMA 57
- 27.06.2013 - Metz - Manifestation « Passionnément Artisans »

### Vie des Associations et Organisations pro.

- 03.06.2013 - Thionville - Conseil d'Administration de Entreprendre en Lorraine Nord
- 12.06.2013 - Metz - Rencontre des Présidents de la CGAD régionale
- 13.06.2013 - Metz - Congrès départemental de la Fédération patronale de la Boulangerie-Pâtisserie de la Moselle
- 25.06.2013 - Metz - Rencontre de M. Henri Lemoine, Président du Syndicat des Boulangers de Metz et environs
- 01.07.2013 - Metz - Cercle Charlemagne

### Économie

- 06.06.2013 - Laxou - Signature du protocole de collaboration avec la Siagi

- 07.06.2013 - Metz - Conseil consultatif BPLC
- 14.06.2013 - Hambach - Inauguration Journée GO ! Le Salon de la Création-Reprise d'entreprise (représenté par Régis Friang, Vice-Président)
- 24.06.2013 - Metz - Rencontre de M. Thibaut Villemin, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine
- 28.06.2013 - Metz - Réunion de suivi de l'économie organisée par la Préfecture de la Moselle
- 01.07.2013 - Metz - Assemblée Générale et Conseil d'Administration du Centre Lorrain de Gestion
- 02.07.2013 - Metz - Réunion de préparation de la FIM 2013 avec les représentants des Organisations Professionnelles
- 03.07.2013 - Metz - Réunion de la Commission Export dans le cadre du projet ITEC - TerraLorraine
- 12.07.2013 - Metz - Rencontre de Frédéric Mele, Directeur du Centre Affaires du Crédit Agricole

### Formation

- 10.06.2013 - Thionville - Cérémonie de clôture de la Semaine du Commerce et de l'Artisanat organisée du 13 au 17 mai
- 22.06.2013 - Maizières-lès-Metz - Inauguration de la journée Apprentissage au Centre commercial E. Leclerc

### Réceptions - Distinctions - Manifestations diverses

- 07.06.2013 - YUTZ - Remise de la médaille d'Officier du Mérite Agricole à Josiane et Jean-Paul Hoffmann
- 13.06.2013 - Metz - Remise des Grands Prix de l'Artisanat 2012 du Conseil Général de la Moselle (représenté par Denis Jacquet, Vice-Président)
- 13.06.2013 - Épinal - Remise des Prix Stars & Métiers de Lorraine
- 19.06.2013 - Metz - Inauguration de l'agence renouvelée CIC Metz Saint-Simplice



# Formation

## SAVOIR S'ADAPTER au marché

**O**n ne répétera jamais assez à quel point la formation continue est essentielle pour le développement de vos entreprises. Un artisan qui se forme ou qui le propose à ses collaborateurs est un chef d'entreprise responsable qui se prépare à conquérir de nouveaux clients.

C'est dans cette optique que la CMA 57 a mis en place une formation technique pour la Corporation des Tapissiers de la Moselle. Intitulée « Les couleurs et patines sur meubles »,



elle s'est déroulée à Metz les 9 et 10 juin dernier en présence d'adhérents de la corporation. Ce sont dix stagiaires qui, pendant ces 16 heures de formation, ont appris à maîtriser les

techniques et méthodes de la patine sur bois. Sous la houlette de Brigit Langloy, encadreuse d'art et formatrice basée à Lyon, chacun a pu s'initier au « relooking » de meubles afin de

redonner du charme aux objets, maîtrisant ainsi les techniques anciennes de patines conciliées aux méthodes actuelles. Fort de l'intérêt manifesté par les participants, une seconde formation est déjà envisagée au second semestre 2013.

### ➔ Contact

Si vous êtes intéressé(e) par une formation individuelle ou en groupe, n'hésitez pas à contacter la CMA 57

(Tél. : 0820 857 057 -

Prix d'un appel local / E-mail : [serviceclient@cm-moselle.fr](mailto:serviceclient@cm-moselle.fr).)

N'oubliez pas de demander notre Catalogue Formation Continue 2013.



**A votre écoute chaque fois que nécessaire,  
car notre implication à vos côtés fait partie de nos valeurs.**



**Parce que le monde bouge.**

Banque CIC Est - Société anonyme au capital de 225 000 000 euros - 31 rue Jean Wengen-Valentin 67000 Strasbourg - 754 800 712 RCS Strasbourg - Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier  
Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance ORIAS 07 026 287 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), contrats d'assurance souscrits auprès de ACMVIE et ACM IARD et distribués sous la marque CIC Assurances

**cic.fr**



## Apprentissage 2013-2014 Sans maître d'apprentissage **PLUS D'APPRENTI(E)...**, sans apprenti(e)... **PLUS D'ENTREPRISE !**

— En 2013, en Moselle, ce sont plus de 1 525 entreprises artisanales qui forment 2 576 apprentis. Bien qu'encore insuffisant, ce chiffre est encourageant et tord le cou à l'idée selon laquelle les artisans ne forment plus. Ce serait une grosse erreur, car une entreprise ne peut se développer sans passer par la case « apprenti ». Les raisons en sont multiples.

### POURQUOI RECRUTER UN(E) APPRENTI(E) ?

- Pour disposer de collaborateurs performants quand l'activité s'intensifiera.
- Pour créer au sein de votre entreprise un vivier de personnel qualifié et opérationnel.
- Pour préparer la relève, former les repreneurs de demain (un chef d'entreprise sur deux vient de l'apprentissage).
- Pour avoir une aide opérationnelle sur vos projets, chantiers, etc.
- Pour transmettre le savoir-faire que l'on vous a aussi un jour transmis.
- Pour bénéficier d'une solution financièrement attractive pour former vos futurs collaborateurs.
- Pour le rendre autonome et responsable.
- Pour lui proposer un moyen efficace d'accès à une qualification professionnelle, et donc à l'emploi.

### CONDITIONS À REMPLIR POUR EMBAUCHER UN APPRENTI(E)

Il faut vérifier la qualification du maître d'apprentissage qui formera le jeune en alternance avec le

Centre de Formation d'Apprentis. Celui-ci doit :

- être majeur,
- justifier de compétences professionnelles,
- être titulaire au moins du diplôme préparé par l'apprenti(e) et justifier de deux années d'expérience professionnelle dans la même activité, ou justifier de trois ans minimum d'expérience professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme.

### CE QU'IL FAUT ÉGALEMENT SAVOIR...

#### ■ Contrat

Il doit parvenir à la CMA 57 au plus tard

cinq jours après l'embauche de l'apprenti(e) pour enregistrement.

#### ■ Période de signature

Le contrat d'apprentissage

peut être signé trois mois avant le début des cours jusqu'à trois mois après, généralement entre juillet et novembre.



© Fotolia.com

### Coût d'un(e) apprenti(e) : à partir de 6,41 € par jour

➔ Pour un(e) apprenti(e) de 16 ans, rémunéré(e) à 25 % du Smic (357,55 €), pour 22 jours de travail/mois (entreprise + CFA), en percevant les 1 000 € d'aides/an (soit 83,34 €/mois), en déduisant les 1 600 euros de crédit d'impôt (soit 133,33 €/mois), cela donne :

$357,55 - (125 + 216,67)$  soit **6,41 €** de travail de 7 heures (ou 0,92 € de l'heure)

22

➔ Pour la coiffure, le coût d'un(e) apprenti(e) est de 8,97 € par jour (1,29 €/heure).

➔ Pour la métallurgie, le coût d'un(e) apprenti(e) est de 16,98 € par jour (2,43 €/heure).

➔ Pour le bâtiment, le coût d'un(e) apprenti(e) est de 22,01 € par jour (3,15 €/heure).

### Précisions

➔ Une majoration de 200 € est versée pour l'embauche d'un(e) apprenti(e) majeur(e) à la date de **début du contrat**, à condition qu'il(elle) prépare un **diplôme de niveau V ou IV** (donc pas pour les niveaux III et II, tels DUT, BTS ou ingénieur).

➔ L'aide n'est que de 1 000 € pour les entreprises de plus de 20 salariés.



© CMA 57

### ■ Période d'essai

Les deux premiers mois du contrat d'apprentissage correspondent à une période d'essai pendant laquelle l'employeur ou l'apprenti(e) peut librement rompre le contrat.

### ■ Âge de l'apprenti(e)

À partir de 15 ans pour les jeunes qui justifient avoir terminé leur classe de troisième.

On peut signer un contrat d'apprentissage jusqu'à la veille de son 26<sup>e</sup> anniversaire.

Il est aussi possible de dépasser cette limite dans certains cas.

### ■ Durée de l'apprentissage

La durée du contrat peut varier entre six mois et quatre ans.

### ■ Horaires de travail

Les mêmes que l'ensemble du personnel de l'entreprise, le temps consacré à la formation étant compris dans l'horaire de travail. Le travail de nuit est interdit pour les apprenti(e)s de moins de 18 ans, sauf dérogation de l'Inspection du Travail comme pour les boulangers par exemple. Le repos hebdomadaire doit être de deux jours consécutifs pour les mineurs.

### ■ Congés

L'apprenti(e) a droit au même nombre de jours de congé qu'un autre salarié, soit 2,5 jours par mois de travail dans l'entreprise (30 jours ouvrables/an).

### ■ Salaire

Le salaire d'un(e) apprenti(e) est fixé en fonction de son âge, de l'année de formation et des conventions collectives de chaque métier.

Info

## COMMENT LA CMA 57 VOUS SIMPLIFIE LA VIE ?

➔ Elle recense pour vous les demandes d'apprentissage et vous propose des candidats.

➔ Elle prépare et édite les contrats.

➔ Elle répond à toutes vos questions pratiques sur simple appel téléphonique (0820 857 057 - Prix d'un appel local) ou e-mail (serviceclient@cm-moselle.fr) : salaires, aides, exonération des charges, convention collective, réglementation, etc.

➔ Elle met à votre disposition une équipe de développeurs de l'apprentissage pour se rendre dans votre entreprise afin de recueillir vos besoins et vous apporter toutes les informations nécessaires.

Tout est donc prévu pour inciter les artisans que vous êtes à former des apprenti(e)s. Croire en ces derniers, c'est croire en vous, en votre potentiel de développement. Et surtout, être conscient que l'apprentissage vous permet de vous créer un vivier de collaborateurs qualifiés et de former vos propres repreneurs potentiels.

POSEZ TOUTES VOS QUESTIONS AU 03 87 39 31 81

OU À SERVICECLIENT@CM-MOSELLE.FR

### ■ Nombre d'apprenti(e)s

Chaque maître d'apprentissage (employeur ou salarié) peut accueillir simultanément deux apprenti(e)s sauf dans certains cas comme la coiffure.

### ■ Charges

L'État prend à son compte l'ensemble des charges patronales et salariales. Vous réglez donc le salaire, les cotisations accident du travail et maladies professionnelles, les congés payés et jours fériés.

## COUPON-RÉPONSE

Coupon à retourner **AVANT LE MARDI 23 JUILLET 2013** - Par fax : 03 87 62 71 25 - Par e-mail : cad@cm-moselle.fr  
Par courrier : CMA 57 - CAD - 5 boulevard de la Défense - CP 97803 - 57078 Metz Cedex 3

- Je souhaite des informations sur l'apprentissage.
- Je souhaite la visite d'un Développeur de l'apprentissage.
- Je souhaite former un(e) apprenti(e) pour la rentrée scolaire 2013.

Nom de votre entreprise : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Commune : .....

Tél. fixe : .....

Tél. portable : .....

E-mail : .....

Activité de votre entreprise : .....



FIM (27 sept. - 7 oct. 2013)

## EXPOSEZ GRATUITEMENT sur une demi-journée

— Du 27 septembre au 7 octobre 2012, « L'espace Artisanat 2013 » de la CMA 57 sera à nouveau le lieu d'animation de la 78<sup>e</sup> Foire Internationale de Metz (FIM). Comme les années passées, nous vous offrons la possibilité d'y exposer votre savoir-faire, gratuitement, le temps d'une demi-journée

**A**vec un chapiteau de 700 m<sup>2</sup>, les artisans de la Moselle sont dignement représentés à la Foire Internationale de Metz. Depuis plusieurs années, c'est l'endroit où les visiteurs se pressent pour déguster les produits des artisans de bouche (boulangers, pâtisseries, bouchers-charcutiers-traiteurs), mais aussi discuter de leurs projets avec les artisans du bâtiment ou ceux des services



**LA CMA 57 VOUS OFFRE L'OCCASION DE FAIRE CONNAÎTRE GRATUITEMENT votre entreprise auprès des 220 000 visiteurs de la Foire Internationale de Metz.**

(tapissiers-décorateurs, couturières-modistes, cordonniers...).

La visibilité donnée au secteur des métiers durant les onze jours est sans équivalent dans la mesure où ce sont des dizaines de milliers de familles qui franchissent les portes de « l'espace Artisanat ». Fort de ce constat, l'ensemble des médias locaux relaient au quotidien ce qu'il s'y passe, assurant ainsi une promotion de vos métiers. Soucieuse de permettre à tous de pouvoir valoriser

son entreprise, la CMA 57 vous propose à nouveau, gratuitement, de venir présenter votre activité au travers d'une animation qui prendrait place sur les 30 m<sup>2</sup> du « Podium démonstrations » situé au cœur de ce chapiteau.

### ➔ Contact

Si vous êtes intéressé ou souhaitez plus d'information, merci de contacter le Service Communication de la CMA 57 (E-mail : [com@cm-moselle.fr](mailto:com@cm-moselle.fr) - Tél. : 03 87 39 31 84) avant le vendredi 26 juillet.



© Photos: CMA 57

**Chef d'entreprise exigeant,  
ch. mutuelle performante  
pour partenariat durable.**

**Mutuelle expérimentée  
propose contrats  
collectifs et services  
intégrés.**

**ETUDE GRATUITE AU**

**01 64 71 32 70**



Santé - Prévoyance - Assurance

[www.mutuellebleue.fr](http://www.mutuellebleue.fr)

Document non contractuel. Mutuelle soumise aux dispositions de l'article 14. Code de la Mutualité - N° Siret 775 671 993. Crédits photos: Getty Images/Dyn, Nannabak

## Grands Prix de l'Artisanat

# DES ARTISANS en haut de l'affiche

— Patrick Weiten, Président du Conseil Général de la Moselle, a honoré le jeudi 13 juin 2013 les lauréats de la 29<sup>e</sup> édition des Grands Prix de l'Artisanat, aux côtés de Denis Jacquél, Vice-Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle en charge des affaires générales.

■ Le Grand Prix « Transmission et maintien des savoir-faire » a été remis à la « **Menuiserie Marie-Claude Sarl** » basée à Kerling-lès-Sierck et reprise en 1994.

■ Le Grand Prix « Innovation-Créativité » a été attribué à la société « **Illuville – Lumières de l'Est** » implantée à Woippy depuis 2009.

■ Le Grand Prix « Performance de l'entreprise » a récompensé la société « **Ateliers méca-**



**niques Zingraff** » créée en 1977, et située à Rémering-lès-Puttelange.

■ La mention spéciale « Coup de cœur » a été

décernée à la « **Boucherie Jacob – Au Saucisson Lorrain** » localisée à Saint-Quirin. Les membres du jury ont tenu à récompenser

cette démarche qui a permis de maintenir une activité de proximité dans une petite commune et de créer deux emplois.

Rappelons que le Grand Prix de l'Artisanat en Moselle est ouvert à toutes les entreprises inscrites depuis plus d'un an à la CMA 57. Depuis son lancement, en 1983, ce sont 106 entreprises artisanales de la Moselle qui ont déjà été récompensées.

➔ **Plus d'informations**  
CMA 57 - 0820 857 057 (prix d'un appel local)

## Chefs d'entreprises artisanales, conjoints collaborateurs ou associés et auxiliaires familiaux



### Formations à la gestion et au développement d'entreprise financées par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat

- 1 — FORMATIONS DIPLÔMANTES
- 2 — INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
- 3 — GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
- 4 — COMMERCIALISATION
- 5 — RESSOURCES HUMAINES
- 6 — ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES
- 7 — SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES
- 8 — GESTION ENVIRONNEMENTALE
- 9 — DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE
- 10 — DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Modalités d'accès et de prise en charge, dossier de demande...

Renseignements auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de votre département :

➤ CMA de Meurthe-et-Moselle au 03 83 95 60 60

➤ CMA de la Meuse au 03 29 79 20 11

➤ CMA de la Moselle au 0820 857 057 (0,12 euro TTC/min)

➤ CMA des Vosges au 03 29 69 55 55



© Sébastien Garcia - Fotolia.com

Reconversion professionnelle

# Un panel de POSSIBILITÉS

Selon un sondage Ipsos-Afpa, publié il y a quelques mois, plus d'un salarié sur deux – toutes catégories confondues – a changé d'orientation au cours de sa vie professionnelle. C'est la reconversion professionnelle !

**L**a reconversion professionnelle est à la fois un processus psychologique et une démarche concrète qui visent à changer de métier ou de statut au cours d'une carrière (ex : passer du statut de salarié à celui de dirigeant d'entreprise, ou d'ingénieur à pâtissier...). Communément appelée réorientation, la reconversion se présente sous forme d'une nouvelle étape de vie, permettant de décliner de nouveaux choix professionnels, voire de nouveaux projets plus généraux. Trois raisons majeures poussent à une reconversion :

■ **La reconversion volontaire** :

c'est un choix délibéré et réfléchi

■ **La reconversion imposée** :

inaptitude médicale et/ou professionnelle : maladie, allergies...

■ **La reconversion subie** qui fait suite à :

- une faillite,
- un licenciement (économique ou autre),
- une difficulté pour retrouver un emploi,
- un manque de débouchés, etc.

Toute démarche de ce genre nécessite un accompagnement personnalisé s'appuyant sur des outils pertinents et adaptés à chaque cas.

**LES OUTILS POUR SE RÉORIENTER**

■ **Le bilan personnel**

Il ne se limite pas aux aptitudes, capacités et compétences professionnelles, mais laisse une part importante aux désirs de vie privée.

■ **Le bilan de compétences professionnelles**

Ce bilan, qui se situe en amont d'une démarche d'orientation (et de surcroît de réorientation) permet d'une part de faire le point sur ses acquis et ainsi la possibilité de les transférer dans une nouvelle activité, et d'autre part, de pointer les écarts entre compétences

Témoign



© CMA55

## Éric Philippe, Restaurant Le Nez dans l'assiette (Bar-le-Duc) : « La philosophie des produits frais »

MENUISIER PUIS MACHINISTE AU THÉÂTRE  
DES CHAMPS-ÉLYSÉES, ÉRIC PHILIPPE  
EST AUJOURD'HUI CUISINIER  
DANS SON PROPRE RESTAURANT.

Éric Philippe s'est lancé à plusieurs reprises dans l'aventure de la reconversion professionnelle. Avec Le Nez dans l'assiette, il livre un espace de convivialité et de créativité emprunt de différentes expériences qui jalonnent son parcours. Militant des produits frais et des préparations « maison », son restaurant est un partage de valeurs authentiques autour de mets et d'œuvres artistiques. À l'image de son parcours, il n'hésite pas à s'affranchir des déterminations et des standards. Il y a dans ce lieu quelque chose qui donne corps à ce qu'on pourrait appréhender comme de la culture meusienne.

**HISTOIRE DE RECONVERSIONS :**  
« **LORSQU'ON EST ADULTE,  
LE PLUS DIFFICILE EST  
DE TROUVER UN STAGE  
DANS UNE ENTREPRISE** »

« J'ai obtenu un CAP de menuisier en agencement au lycée professionnel Ligier Richier. Après

quelques petits boulots, j'ai travaillé pendant huit ans chez Evobus dans la sellerie. Je fabriquais les sièges des bus. Puis, j'ai demandé à suivre une formation à Paris de constructeur de décors et de machiniste de théâtre dans le cadre d'un congé individuel de formation. J'ai travaillé ensuite pour de nombreuses scènes, parmi les plus connues le théâtre de l'Opéra Bastille ou encore le théâtre des Champs-Élysées. De retour en Meuse, j'étais régisseur de scène au théâtre national de l'ACB à Bar-le-Duc. Licencié en 2008, j'en ai profité pour faire un nouveau CIF. J'adorais faire la cuisine pour les amis et la famille. J'ai donc suivi une formation de cuisinier au CFA européen L. Prioux de Bar-le-Duc et j'ai effectué des stages dans un restaurant de Saint-Dizier. Je peux encore remercier M. Deschamps de La Gentilhommière, il m'a beaucoup apporté. On m'a proposé un poste de cuisinier avant même la fin de ma formation. J'y suis resté deux ans, puis j'ai suivi un

stage de créateur d'entreprise. Une solide formation qui m'a permis d'éviter certaines erreurs de gestion et d'exister encore aujourd'hui. J'ai donc ouvert mon restaurant le 5 septembre 2012. J'ai une clientèle fidèle et de plus en plus nombreuse. Je travaille avec une philosophie : uniquement des produits frais du marché, un maximum de produits locaux, des recettes traditionnelles et tous mes plats sont préparés le jour même. Je propose à chaque fois une viande et un poisson. J'ai souhaité un cadre simple mais chaleureux, une décoration épurée et dépareillée, un lieu de partage dans lequel j'accueille des expositions, des lectures en relation avec un plat, des rencontres dans le cadre du réseau "café-repère" et même des après-midi tricot, les "tricot thé" ! »

### ➔ Contact

Restaurant Le Nez dans l'assiette  
1 place de la Couronne  
à Bar-le-Duc  
Tél. 03 29 75 26 47  
[www.lenezdanslassiette.fr](http://www.lenezdanslassiette.fr)



© Photos: Éric Philippe



© coramax - Fotolia.com

## LA RECONVERSION se veut donc être un pari sur un avenir riche en possibilités !

possédées et les compétences requises pour accéder au nouveau métier (ou statut).

Le bilan de compétences permet souvent de déterminer les axes de formation à emprunter pour concrétiser son projet.

### ■ La formation professionnelle qualifiante (ou non)

Un panel très important de formations qualifiantes ou de spécialisations existe, et ce, dans la plupart des activités professionnelles.

Les salariés peuvent recourir au Droit individuel de Formation (DIF), au Congé Individuel de Formation (CIF) ou à une formation interne à l'entreprise.

Les dirigeants d'entreprises, leurs collaborateurs et les porteurs de projets peuvent se rapprocher de leur Chambre de Métiers et de l'Artisanat départementale.

Les demandeurs d'emploi se rapprocheront du Pôle Emploi et pourront bénéficier :

- d'une POFS : Prestation d'Orien-

tation Professionnelle Spécialisée,

- d'une ECCP : Évaluation des Capacités et Compétences Professionnelles,

- d'une EMT : Évaluation en Milieu de Travail, et de divers ateliers permettant d'identifier les démarches utiles à la recherche d'une formation adaptée au profil.

### ■ La VAE (Validation des Acquis par l'Expérience)

Elle permet de valider tout ou partie d'un diplôme et pourra s'avérer intéressante dans les cas suivants :

- obtention d'un diplôme permettant l'accès à un cursus universitaire et permettant donc de reprendre des études,
- validation et obtention d'un diplôme permettant de passer les concours de la fonction publique, du social ou du paramédical.

### ■ Les contrats en alternance (contrats d'apprentissage/de professionnalisation)

- Intérêt pour les candidats

Moyen utile pour relier une formation théorique et pratique en travaillant au sein d'une entreprise tout en suivant une formation en organisme de formation ou CFA.

- Intérêt pour les entreprises

Cette formule est en effet un bon moyen pour former « la main-d'œuvre » de demain ou les « repreneurs » de toutes ces entreprises qui aujourd'hui ne trouvent pas preneurs faute de compétences ou démotivation.

La reconversion se veut donc être un pari sur un avenir riche en possibilités !

Tout le monde sera un jour confronté à cette problématique, soit à titre personnel, soit par rapport à un proche, soit en tant qu'acteur économique (entreprise). En effet, chaque entreprise a un rôle à jouer dans ce processus en accueillant et en formant tout candidat désireux d'apprendre le métier en question, qui fait très souvent la fierté de chaque entrepreneur !

## DU MÉTIER D'AIDE-SOIGNANTE À CELUI D'ASSISTANTE D'ARTISAN

Élodie était aide-soignante, et comme beaucoup de femmes d'artisan, elle s'occupait en parallèle des « papiers » de l'entreprise. De 2003 à 2006, elle a mené les deux de front. En 2006, lassée d'aller de CDD en CDD dans les hôpitaux et autres hospices et d'être soumise à des emplois du temps peu compatibles avec ceux de son artisan de mari, la jeune femme a franchi le pas : elle a décidé avec son époux de se consacrer à 100 % à l'entreprise familiale, une SARL de cinq salariés dans les Vosges. Un choix qu'elle a fait en toute connaissance de cause. « *La gestion administrative me plaisait bien* », dit-elle. Aujourd'hui, six années plus tard, salariée de l'entreprise de charpente de son mari, elle ne regrette pas sa décision bien au contraire. Elle a même souhaité se professionnaliser davantage en s'inscrivant à la formation d'Assistante de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA). « *Il fallait que je connaisse mieux tout l'aspect réglementaire et législatif de l'entreprise, l'Urssaf, le RSI..., que je me perfectionne en comptabilité, bureautique, management. Une super-expérience, conclut-elle au bout de la première année. J'ai déjà appris beaucoup et, maintenant, c'est moi qui explique la législation à mon mari...* », raconte-t-elle non sans humour.

EXPÉRIENCE



© CMA 88

Témoign



« M'orienter dans une structure où l'on demande une double compétence »

## Julie Vauthier, boulangère (Nancy) : « L'artisanat a besoin de moi ! »

INSTANT D'ÉMOTION RARE : QUAND UN BOULANGER NOVATEUR ET GÉNÉREUX ACCUEILLE ET FORME UNE JEUNE INGÉNIEUR EN AGROALIMENTAIRE.

Dans les derniers jours, ces dernières heures suspendues où l'on se dit au revoir et parfois l'essentiel Fabrice Gwizdak a multiplié les encouragements : « *Il te manquera un poil de formation pour faire une boulangère de premier plan. Tu feras une excellente chef d'entreprise.* » Julie Vauthier, les joues un peu roses, a réajusté sa coiffe, ouvert ses jolis grands yeux vers le ciel avant de lâcher, modeste : « *J'espère, mais enfin, souvent je doute.* » Gwizdak, rigolard, frondeur, terre à terre, avec son bagage, ses pains novateurs, ses aventures antérieures en Angleterre, cette volonté farouche de tout remettre en cause chaque matin, a tranché, une main amicale sur l'épaule : « *Arrête! Julie, on te regrettera. C'est là où on a le plus de doute qu'on est les meilleurs. Tu fais partie de cette trempe-là.* » Grosse émotion d'assister à la fin de cette aventure d'un an. En 2012, Julie Vauthier, originaire de Thionville, élevée à Saint-Dié-des-

Vosges, faisait une belle volte-face, renonçant à une carrière d'ingénieur dans l'agroalimentaire pour chercher un maître d'apprentissage en boulangerie. Une énorme envie de passer un CAP après avoir décroché son diplôme à « Sup Agro » à Montpellier et avoir travaillé dans plusieurs PME, dont une filiale de Panzani aux quatre coins cardinaux de la France.

### UNE ÉNORME ENVIE DE TRANSMETTRE

« *Après ma version de Bienvenue chez les Ch'tis, j'ai cherché à Nancy. Fabrice Gwizdak avait un site internet flatteur. Je me suis présentée, j'ai senti son goût pour les pains spéciaux. Il faisait des pains régionaux et paraissait tellement passionné. C'était enthousiasmant. Tout de suite, il m'a fait une place.* » En un an, Julie a financé et décroché son CAP avec une aisance bluffante. Logique en même temps. « *Notre*

*génération a été mal formée. Julie a des connaissances en gestion, en management. Elle a déjà de très bonnes bases pour évaluer si une entreprise est viable* », reprend Fabrice Gwizdak. Julie le remercie pour son « *énorme envie de transmettre, son enthousiasme, son savoir-faire* »... Elle a surtout renoué avec quelque chose qui la fait vibrer depuis si longtemps, les levures, les fermentations, la transformation pas aléatoire mais magique du produit. « *J'aime sa mutation, que ce soit dans les vignes où j'ai commencé, comme dans le pain ou les fromages. Avec des produits simples comme le lait, le raisin ou la farine, on arrive à des produits subtils et complexes. Je pense m'orienter dans une structure où l'on demande une double compétence, dans la maîtrise de la fabrication, comme dans la recherche.* » Amical et quasi paternel, Fabrice sourit. « *Quand je te le dis, tu feras une belle chef d'entreprise. L'artisanat a besoin de gens comme toi.* »



Métier

## Maréchal-ferrant Un métier de « SAVOIR FER »

— Le métier de maréchal-ferrant a suivi l'évolution de notre société. Autrefois tourné vers le milieu agricole et ses chevaux de trait, il a glissé ces dernières décennies vers le monde des loisirs... équestres. Le cheval lui-même n'a plus le même statut dans la société et le maréchal-ferrant doit savoir prodiguer les meilleurs soins à des animaux de compagnie...

L'activité de maréchal-ferrant, après une forte régression liée à la disparition de l'usage des chevaux dans l'agriculture, revient en force avec la démocratisation de l'équitation. L'homme et la femme de métier doivent bien sûr savoir « murmurer à l'oreille des chevaux », mais il leur faut aussi de la force et de l'endurance pour maintenir l'animal tout en effectuant la pose des ferrures. C'est un travail physique mais, curieusement, les femmes postulent de plus en plus pour devenir maréchal-ferrant. Pour trouver l'explication, il suffit de se promener dans les centres équestres où l'effectif de filles a supplanté celui des garçons. Les jeunes filles aiment prendre soin des chevaux... De là à s'intéresser au métier de maréchal-ferrant, il n'y a qu'un pas qu'elles franchissent de plus en plus. La profession leur est aujourd'hui plus accessible : on pose les fers tous faits, parfois en résine, et les chevaux d'équitation sont d'un plus petit gabarit que les chevaux de trait. À Isches dans les Vosges,

Myriam exerce le métier depuis dix ans. Mère de deux enfants, la jeune femme à la silhouette menue continue de pratiquer sans difficultés physiques cette profession qu'elle aime passionnément.

### UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

L'entrée commune à tous les candidats au métier de maréchal-ferrant, c'est l'amour des chevaux. La maîtrise des équidés est indispensable pour gagner leur confiance et les calmer. Ensuite, il faut de l'expérience et de l'observation : « La pose d'un fer est plutôt facile en soi, explique Jonas, le mari de Myriam, maréchal-ferrant lui aussi, la difficulté essentielle est de savoir bien adapter la ferrure et sa mise en place à chaque individu. Il faut savoir évaluer les vices d'aplomb ou de forme et les corriger, même si on est aidé par l'ordonnance du vétérinaire. » Jean-Pierre Thériot, installé dans la Meuse à Bouxières-sous-les-Côtes, confirme : « Le travail de forge est devenu minoritaire même si le maréchal peut être amené à confectionner, en accord avec le vétérinaire, des fers

orthopédiques ou thérapeutiques. Nous travaillons pour améliorer la motricité et la performance du cheval, en étroite collaboration avec le propriétaire, le vétérinaire, le kinésithérapeute et l'ostéopathe. » Finalement, le travail de forge se fait davantage dans les concours que dans les écuries !

### TOUS LES PIEDS SONT DIFFÉRENTS

Laurent Zurawski, maréchal-ferrant depuis 22 ans à Vilcey-sur-Trey en Meurthe-et-Moselle, s'est spécialisé dans le cheval de sport et d'obstacle. Il travaille au sein d'écuries professionnelles d'une quarantaine de chevaux, où il est amené à ferrer huit à dix chevaux en une journée. Il a deux apprentis en permanence. « Tous les pieds sont différents, il faut analyser et adapter, prendre aussi en compte l'activité du cheval, le sol. C'est l'expérience qui guide les choix, les gestes », considère-t-il. Le fait de pratiquer des prestations chaque fois différentes et de tisser à chaque intervention ce lien indispensable avec le cheval et son propriétaire entretiennent justement



**« TOUS LES PIEDS SONT DIFFÉRENTS, IL FAUT ANALYSER ET ADAPTER, PRENDRE AUSSI EN COMPTE L'ACTIVITÉ DU CHEVAL, LE SOL. C'EST L'EXPÉRIENCE QUI GUIDE LES CHOIX, LES GESTES »**

l'intérêt du métier. Jonas confie aussi qu'il aime la sensation de liberté que lui apporte cette activité. Le maréchal-ferrant organise son programme et ses visites : la plupart sont itinérants, se rendant avec tout leur matériel dans les écuries ou chez les propriétaires.

La forte saisonnalité amène à faire de longues journées en été. Chacun s'organise à sa guise : *« Je concentre toutes mes interventions sur quatre jours et, les trois jours restants, je suis apiculteur »*, explique Laurent Zurawski.



Si l'activité est en essor, suivant la progression du nombre de chevaux dans les prës, les professionnels constatent que les effectifs de maréchaux-ferrants suivent cette même courbe ascendante. Myriam assiste depuis dix ans à cette arrivée en masse de maréchaux-ferrants et espère qu'il y aura encore de l'avenir pour les jeunes qui vont se former. Autre inquiétude, le dispositif d'auto-entrepreneur... *« C'est bien pour démarrer, considèrent les professionnels, mais cela ne doit pas entraîner une concurrence déloyale. »*

## Formations

### PÔLE CHEVAL, LE POLE DE LA MARÉCHALERIE DU GRAND-EST

La formation maréchalerie a débuté au CFA de la Meuse sur le site de Verdun en 1993. Ce centre de formation dispensait alors une formation de niveau V BEPA Activités Hippiques option maréchal-ferrant sur trois ans.

Avec la réforme du Bac professionnel en 2010, le CFA choisit alors de poursuivre la formation Maréchalerie avec l'ouverture du Capa maréchal-ferrant par apprentissage, en trois ans lui aussi. Cette offre de formation s'est vue étoffée depuis la rentrée de septembre 2012 par l'ouverture d'un BTM maréchal-ferrant par apprentissage en deux

ans (niveau IV). Depuis la première promotion diplômée en 1995, le CFA a déjà permis à 66 apprentis d'obtenir leur diplôme de maréchal-ferrant. Ces apprentis viennent principalement du Grand-Est de la France : Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, mais aussi de région parisienne, de Rhône-Alpes...

Avec un nombre de chevaux à ferrer et à parer de plus en plus important, le métier est en pleine expansion. Actuellement, on compte 1 300 maréchaux en France dont 130 sont salariés et 25 sont des femmes !

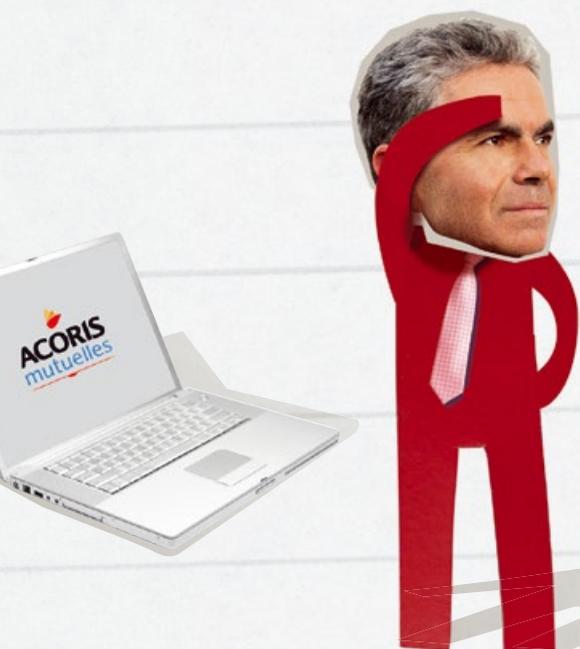
En effet, malgré l'aspect très physique du travail de maréchal-ferrant, de plus en plus de jeunes filles sont attirées par cette profession et obtiennent leur diplôme au même titre que les garçons (depuis 2009, les effectifs comptent systématiquement des filles en formation).

Les apprentis, présents en moyenne 12 à 13 semaines par année de formation sur le CFA, bénéficient d'un enseignement pratique dispensé par des maréchaux professionnels reconnus internationalement pour leurs compétences. Cet enseignement se déroule dans des installations dédiées situées sur le pôle équestre régional de Belleray, inauguré en 2011.

La qualité des formations s'exprime par un excellent taux de réussite à l'examen en apprentissage, plus de 82 % sur les cinq dernières années. Depuis deux années maintenant, les apprentis en dernière année de formation de Capa organisent un concours de maréchalerie destiné aux apprentis de tous les centres de formation de France mais aussi de pays frontaliers comme le Luxembourg et la Belgique.

Les concurrents s'affrontent aux sons des marteaux et des enclumes dans un atelier de forge dont l'espace et la praticité laissent les concurrents envieux. Ce moment de rencontre fait découvrir ce métier passionnant et un site dynamique sur le Pôle équestre régional de Belleray qui fait de ce rendez-vous un temps fort de la formation à l'EPL Agro de la Meuse.

# COLLECTIVE ET PRÉVOYANTE MA MUTUELLE SANTÉ !



- **Vous avez mis en place dans votre entreprise un contrat collectif obligatoire, santé, prévoyance, retraite.**

Les conditions d'exonération de charges changent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

- **Vous n'avez pas de contrat collectif obligatoire dans votre entreprise.**

Bientôt vous devrez mettre en place un contrat santé obligatoire pour vos salariés.

**PENSEZ-Y DÈS MAINTENANT !**



**ACORIS**  
mutuelles

SMUTIE-SMACIV  
MUCIM-STANISLAS  
MUTUELLE DE FRANCHE-COMTÉ



Loi de généralisation  
**ANI**  
**ANTICIPEZ  
AVANT QUE VOTRE  
MUTUELLE NE VOUS  
SOIT IMPOSÉE.**

**Contactez-nous !**

▶ N°Cristal 09 69 36 10 20

APPEL NON SURTAXE

**PLUS DE 20 AGENCES EN LORRAINE ET EN FRANCHE-COMTÉ**

**FORBACH**  
90 rue Nationale  
Tél. 03 87 90 64 64

**METZ MAZELLE**  
50 place Mazelle  
Tél. 03 87 37 87 16

**METZ GRAND CERF**  
14 rue du Grand Cerf  
Tél. 03 87 21 04 04

**THONVILLE**  
2 place Claude Arnoult  
Tél. 03 82 53 20 20

## ARTISANAT LORRAIN « 5 ÉTOILES »



Cinq artisans lorrains et une apprentie lorraine ont reçu le Prix « Stars & Métiers 2013 » le 13 juin dernier au Centre des Congrès d'Épinal.

Ce concours est organisé chaque année par la BPLC et les CMA de Lorraine, avec le concours de la Socama. Il récompense les entreprises qui brillent par leurs performances. Tout d'abord, des sélections permettent de départager des lauréats départementaux. Ensuite, un jury désigne quatre lauréats régionaux, ainsi qu'un cinquième, « Coup de cœur du Jury », et « Meilleure apprentie ».

### LES LAURÉATS 2013 SONT :

- SARL Patrick Roussel (*Catégorie gestion des ressources humaines*) Chauffage Sanitaire (88 - Golbey)
  - Aquarium Systems - Alain Bertschy (*Catégorie innovation technologique*) Production de Sel - Aquariophilie Marine (57 - Sarrebourg)
  - EURL Fresson - Franck Fresson (*Catégorie dynamique commerciale*) Pâtisserie (54 - Jarny)
  - SARL Sereca - Rémy Dos Santos (*Catégorie stratégie globale d'innovation*) Moulage joint caoutchouc (55 - Dompsevrin)
  - Du Pain... au lard - Denis et Laure Lambert (*Coup de cœur 2013 - Catégorie dynamique commerciale*) Boucherie Boulangerie (88 - La Bresse)
  - Edina Rozsa - BTM Pâtissier au CFA Ernest Meyer de Metz 1<sup>er</sup> prix « Concours Roger Jung » au Salon du chocolat 2013.
- Dominique Weil, Dominique Wein, Directeur Général de la Banque Populaire Lorraine Champagne, et Pascal Kneuss, Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Lorraine, ont remercié tous les participants et félicité tous les lauréats distingués (entreprises artisanales et futurs artisans en la personne de l'apprenti), tous porteurs des valeurs d'excellence de l'artisanat, de tradition et de modernité.



© CMA 55

# Apprentissage Primes, EXONÉRATIONS et crédits d'impôt

— L'apprentissage reste le mode de formation privilégié par les entreprises de l'artisanat. Pour devenir maître d'apprentissage, il faut justifier d'un diplôme équivalent à celui préparé par l'apprenti(e) et de deux ans d'expérience professionnelle en relation avec le métier visé par le jeune. En l'absence de diplôme, vous devrez faire valoir trois années d'expérience professionnelle. Ces conditions sont identiques pour les employeurs et les salariés.

### RÉGION LORRAINE : 1 000 € /AN

Pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> juin 2013, les entreprises percevront une prime de 1 000 € par an dans le cadre du soutien à l'effort de formation.

### CRÉDIT D'IMPÔT

- 1 600 € par an et par apprenti(e)
- 2 200 € par an et par apprenti(e) s'il s'agit d'un travailleur handicapé, d'un jeune sans qualification bénéficiant de l'accompagnement personnalisé (Civis), d'un jeune employé par une entreprise labellisée EPV...

L'apprentissage entre également dans le champ du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

### EXONÉRATIONS DE CHARGES PATRONALES

Les entreprises inscrites au répertoire des métiers bénéficient d'une exonération totale de charges patronales. Restent dues les

cotisations AT, retraites complémentaires et autres cotisations liées aux conventions collectives. La rémunération de l'apprenti(e) est calculée en pourcentage du Smic (ou du minimum conventionnel) et varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de l'année de sa progression dans le cycle de formation.

### RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DU SERVICE APPRENTISSAGE DE VOTRE CMA !

Il vous renseigne sur les aides, exonérations, salaires à verser et peut même vous proposer une estimation. Le plus simple est encore d'appeler le service apprentissage afin d'appréhender au mieux votre situation qui peut s'avérer être particulière.

### ↳ Contacts :

Développeurs de l'apprentissage de votre CMA :

- Meurthe-et-Moselle : Anne-Marie George au 03 83 95 60 48 ou Philippe Winter au 03 83 95 60 54
- Meuse : Afrom au 03 29 79 36 10
- Moselle : CMA au 0820 857 057 (*prix d'un appel local*)
- Vosges : CMA au 03 29 69 55 56

## Glace et sorbet à la fraise

Recette proposée par Anne-Marie Marchetto, artisanne glacière à Ochey, Ô Maribelle (produits locaux bio)

### Glace à la fraise

**Ingrédients :** 1 kg de fraises, 500 g. sucre, 500 g. crème fraîche ou lait concentré non sucré  
Mixer les fraises. Mélanger à la main tous les ingrédients. Faire tourner dans votre sorbetière le temps indiqué par l'appareil. Mettre au congélateur. Sans sorbetière : mettre au congélateur lorsque tout est mélangé.

### Sorbet à la fraise

**Ingrédients :** 1 kg fraises, 500 g. eau, 500 g. sucre  
Faire un sirop en faisant chauffer l'eau et le sucre. Ôter du feu, mélanger avec la purée de fruits. Laisser refroidir avant de mettre en sorbetière. Sans sorbetière : mettre au congélateur lorsque tout est mélangé et sortir toutes les 15 minutes pour tourner la préparation (durant 3 à 4 heures).



© CMA 54

## Faire face à la spécificité du financement de la petite entreprise

# LA SIAGI\* INNOVE en proposant une pré-garantie!

— Le 8 juin dernier, la Siagi a signé un partenariat avec les quatre Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Lorraine.

**A**fin d'optimiser les chances, pour les entreprises artisanales de se voir accorder un crédit, la Siagi, en collaboration avec les CMA, propose une pré-garantie à l'artisan : l'objectif est de faire valider, en amont du rendez-vous en banque, le projet de financement d'une part par la CMA sur les aspects économiques et, d'autre part, par la Siagi sur les aspects financiers. Ce dispositif permet une sécurisation du prêteur et de l'emprunteur et réduit les risques de défaut. Cette pré-garantie est mise en place avec l'appui des quatre CMA de Lorraine ; elle favorisera également l'adoption du statut d'EIRL pour lequel aucune sûreté personnelle ou réelle du dirigeant et/ou de son conjoint ne doit être demandée par la banque.



De g. à d. : Jean-Marie Benoit (président CMA 54), Pascal Kneuss (président CMA 88 et CRMA), Bernard Stalter (président de la Siagi), Lucette Collet (présidente CMA 55), Thierry Latache (secrétaire général CMA 54) et Christian Nosal (président CMA 57).



*« Les CMA et les banques travaillent main dans la main pour pouvoir accompagner l'entrepreneur artisan en Lorraine. Nous ne pouvons que nous en réjouir car nous avons tous notre carte à jouer avec ce partenariat. Lorsque tout le monde va dans le même sens, alors que le contexte est difficile, cela rassure et c'est plus prudent. Il faut mettre un maximum de chances de notre côté au service de l'Artisanat. »*

**Pascal Jan**  
Président de la fédération des banques françaises de Meurthe-et-Moselle



*Depuis début 2013 et suite à une réorganisation de la Direction de Région Nord-Est, Georges Moret a pris la Direction de la Siagi dans sept régions, dont la Lorraine. Sa mission ? Aider les artisans à décrocher leur crédit et pouvoir*

*leur apporter une garantie financière grâce au soutien de la Siagi. Installé physiquement à Laxou, vous pouvez le contacter au 03 83 95 62 62.*

\* Société Interprofessionnelle Artisanale de Garantie d'Investissements

# A CHAQUE MÉTIER SON ASSURANCE

Groupama  
**100%**  
avec les  
**PROS**

## Un diagnostic personnalisé et des solutions sur mesure pour :

- Assurer vos biens professionnels et privés,
- Vous protéger, vous et votre famille, grâce à la complémentaire santé et aux garanties arrêt de travail, invalidité et décès,\*
- Garantir la pérennité de votre entreprise,
- Prévoir le futur grâce à nos solutions retraite.\*

\* Pour vos garanties santé, prévoyance et retraite, bénéficiez du cadre privilégié de la Loi Madelin !



**Toujours là pour moi.**

**Service Clients :**

**N°Azur 0 810 810 999**

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

**ou 03 80 28 22 98**

**[www.groupama-pro.fr](http://www.groupama-pro.fr)**



**POUR  
NOUS  
LES PROS**

→ RÉCOMPENSER VOTRE PROFESSIONNALISME  
ET VOTRE FIDÉLITÉ

Jusqu'à **25%** de réduction sur  
votre assurance Construction<sup>(\*)</sup>



(\*) Bonus Décennale : en fonction du nombre de sinistre au titre du contrat Assurance Construction au 30 septembre de l'année considérée et de l'ancienneté de ce contrat, vous bénéficierez sur la cotisation de ce contrat pour l'année suivante d'une réduction au taux suivant : pour une ancienneté d'au moins 5 ans sans sinistre sur les 5 dernières années, le bonus attribué est de 7,5% ; pour une ancienneté d'au moins 7 ans sans sinistre sur les 7 dernières années, le bonus attribué est de 15% ; pour une ancienneté d'au moins 9 ans sans sinistre sur les 9 dernières années, le bonus attribué est de 20% ; pour une ancienneté d'au moins 10 ans sans sinistre sur les 10 dernières années, le bonus attribué est de 25%. Ce taux de réduction sera le cas échéant supprimé ou réajusté pour les années suivantes en fonction de l'évolution de ces critères.

**Pour en savoir plus sur les BONUS des contrats  
Assurance Multirisque Professionnelle et Construction**

Contactez votre Conseiller MAAF PRO au

**N° Vert 30 15**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h

Connectez-vous sur

[maafpro.fr](http://maafpro.fr)



**PRO**  
la référence qualité pro